



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 62185

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par l'association France Parkinson pour une prise en compte des spécificités de la maladie de Parkinson par le plan maladies neurodégénératives (MND). Soulignant la nécessité de disposer d'un suivi épidémiologique de cette pathologie pour suivre précisément l'évolution du nombre de malades et de leurs profils, l'association France Parkinson demande la mise en place d'indicateurs sur la qualité de prise en charge sur le territoire. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Les maladies neuro-dégénératives, parmi lesquelles la maladie de Parkinson, constituent un défi pour notre société. La prévalence et l'impact de ces maladies sur la qualité de vie des personnes malades imposent effectivement une forte mobilisation. Dans un contexte de réformes structurelles à mener et de contraintes sur les finances publiques, le nouveau plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019 ambitionne de répondre à ces défis. Les précédents plans consacrés à la maladie d'Alzheimer ont permis de faire progresser le système de santé dans l'organisation des soins et l'accompagnement des patients et leurs familles. Ces acquis doivent être partagés au profit d'autres maladies, comme la maladie de Parkinson. Les caractéristiques communes des maladies neuro-dégénératives justifient une approche coordonnée dans le nouveau plan maladies neuro-dégénératives. C'est notamment le cas en matière de recherche. Cette approche commune n'exclut pas la prise en compte des spécificités propres à chaque maladie et des mesures spécifiques sont prévues pour la maladie de Parkinson. Ainsi, des mesures spécifiques sont prévues pour la maladie de Parkinson comme la mesure n° 10, qui intègre le projet d'une base de données Parkinson, à des fins de connaissance et de pilotage des politiques.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62185

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6319

Réponse publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7402